

Buffet, voici comment il faudrait envisager son rôle à la haute Chambre. D'abord, il y entre, disent-ils, libre de tout engagement; aucun parti ne peut le revendiquer comme lui appartenant, et il n'a promis d'en servir aucun. Ce serait même pour ne se lier par aucune promesse, qu'il n'aurait pas voulu poser formellement sa candidature, de sorte que personne ne saurait dire qu'il ait sollicité les suffrages, se contentant d'accepter ceux qui se porteraient sur lui.

Un peu subtil, peut-être, mais pas sans. Dans les questions purement politiques, au moins d'ici à quelques temps, M. Buffet serait décidé à observer une très-grande réserve. Il veut démentir, par cette abstention, le bruit que la presse radicale a répandu qu'il entrerait au Sénat pour faire échec à la Constitution.

D'ailleurs ses amis rappellent qu'il a été un des principaux auteurs de cette Constitution et que, par conséquent, il ne peut aujourd'hui contribuer à la détruire. En ce qui concerne les ministres, il les considère comme les agents du maréchal et tant qu'ils conservent ce caractère et ce titre, ne se croit pas en droit de les combattre.

Partout son intervention demeurait exclusivement circonscrite aux circonstances où les intérêts sociaux seraient en jeu. Alors, son influence, son expérience et sa parole seraient tout acquises à la défense de ces intérêts. Plus vives réminiscences que jamais contre M. Dufaure dans le parti radical. On l'accuse de vouloir lâcher la loi sur la collation des grades.

Pressé d'intervenir au Sénat, en faveur de cette loi, qu'il aime peu, M. Dufaure aurait répondu: «Après tout, c'est à M. Waddington à défendre son chef d'œuvre.» On annonce pour mercredi prochain la réunion des bureaux dans le Sénat pour la nomination des commissaires chargés d'examiner le projet de loi sur la collation des grades. On pourra déjà juger de la disposition de la majorité du Sénat.

Voilà plus de trois mois que la Chambre des députés est en session et, comme on le lui a déjà dit plusieurs fois, elle n'a pas encore fait autre chose qu'invalider des élections conservatrices. La majorité républicaine et radicale est déjà fatiguée de ce grand travail, et parle d'ajourner la discussion de la loi municipale, en ressuscitant purement et simplement la loi de 1871 sur la nomination des maires; il serait question aussi de renvoyer la discussion du budget de 1877 au mois de novembre prochain.

On en a dit, hier soir, des incidents de Constantinople. Midhat Pacha a fait «suicider» les ministres, qui n'abandonnaient pas suffisamment dans son sens. Ruscakhi va se débarrasser à son tour de Midhat qui doit passer auprès de lui pour un modéré. Pas de raison alors, pour que ça finisse.

Aujourd'hui, a eu lieu dans la chapelle du Carmel de l'Incarnation la cérémonie de la prise d'habit de Mlle Marie de Riancey, fille du toujours si regretté rédacteur en chef de l'Union. Cette cérémonie a été présidée par Mgr l'évêque de Chartres et une touchante allocution a été prononcée par le R. P. Duntan de la Compagnie de Jésus. Une nombreuse assistance d'amis remplissait la chapelle et était venue donner un témoignage de sympathie à Mme Henri de Riancey, à sa fille et à la mémoire du dévoué défenseur des intérêts catholiques et monarchiques de la France.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Nous lions dans la Correspondance Haas:

«On s'occupe en ce moment au département des affaires étrangères et au département de l'agriculture et du commerce...»

me, de la future convention avec la Grande-Bretagne. La question des tarifs fait l'objet d'une étude toute particulière. En ce qui concerne le traité avec le gouvernement de Victor-Emmanuel, on affirme que le cabinet français a reçu, tout dernièrement, une note fort étendue, dans laquelle se trouvent les nouveaux desiderata de l'Italie.

D'autre part, notre traité avec les Etats-Unis est en bonne voie. Nous sommes en mesure d'affirmer que les Etats-Unis, reconnaissant les bienfaits du laisser faire, sont tout prêts à abandonner le système de la prohibition d'outrance.

Revue financière

Paris, 18 juin 1876.

La campagne de hausse, dont nous avons annoncé l'avènement la semaine dernière, s'est poursuivie pendant les premiers jours de cette semaine, avec un vigoureux insensé. La spéculation, sur les promesses plus ou moins fondées de pacification générale arrivées de toutes les parties de l'Europe, a poussé nos fonds d'Etat à des cours dont on pourrait constater l'opportunité, mais qui, dit-on, entrent dans les plans et les exigences de certains princes de la finance.

Donc, mercredi dernier, le 3 0/0 a été enlevé au-dessus de 69 fr., et le 5 0/0 au-dessus de 106 fr. Quand on songe à la situation générale de l'Europe, il est permis de trouver qu'une hausse si importante n'est pas sans périls. C'est ainsi du reste qu'on a jugé la spéculation moyenne, qui est presque entièrement restée en dehors du mouvement.

D'ailleurs, l'événement n'a pas tardé à prouver combien ces exagérations sont dangereuses. Il a suffi, en effet, d'une nouvelle dont il était impossible à la première vue de saisir l'importance pour provoquer une réaction assez accentuée. A peine a-t-on connu les événements dont Constantinople avait été le théâtre qu'on s'est empressé de réaliser. Toutefois, les ventes n'ont pas pris les proportions d'une panique. On a battu un retraite prudente, mais sans abandonner la partie.

Avant d'agir résolument, on a voulu connaître la signification des assassinats de Constantinople, et savoir s'il ne s'agissait que d'une vengeance personnelle, ou, au contraire, d'une conspiration politique. Il est certain, en effet, que suivant le mobile qui l'a inspiré, le crime peut avoir des conséquences bien différentes. Si l'on s'agit d'une vengeance personnelle, la politique nouvelle inaugurée à Constantinople ne peut être sérieusement entravée. Si l'on s'agit d'un crime politique, on peut craindre que la guerre civile n'éclate au premier jour, en Turquie, et alors toutes les combinaisons de la diplomatie européenne s'évanouissent en fumée.

Quoi qu'il en soit, la spéculation paraît adopter la première hypothèse. Après avoir touché le cours de 105 60, l'emprunt a repris à 105 90. C'est le prix auquel nous l'avons laissé hier. Le cours de 106 fr. sera-t-il franchi de nouveau? Nous l'ignorons, mais la campagne de hausse a été entreprise avec une telle vigueur, que si les événements ne se jettent pas en travers, nous ne serions pas surpris de voir les plus hauts prix du mois sur nos fonds d'Etat.

Les obligations étrangères. — L'escaiento tenu de nos fonds d'Etat n'a pas été sans exercer quelque influence sur toutes les valeurs de la cote. La rente italienne a été particulièrement favorisée. Nous la laissons à 73 45. C'est l'approche de la fin de l'année qui nous a rapprochés de ce chiffre. Depuis le 15 juillet, a contribué à l'élevation des cours.

L'Extérieure d'Espagne est aussi en reprise de 1 p. 100, sans que les changes espagnols soient dans un état plus favorable. Le 5 0/0 Turc, qui avait dépassé le cours de 14 fr. au début de la semaine, a été vivement ramené en arrière par les événements qui se sont accomplis à Constantinople. Hier, il s'est relevé à 13 50.

Les obligations égyptiennes ont gagné une vingtaine de francs depuis huit jours. Le Comptoir d'Escompte est chargé de racheter les titres de la ancienne dette contre les titres nouveaux de la dette unifiée. Le délégué français, M. Villet, doit faire un rapport sur l'état des finances égyptiennes qui, dit-on, sera favorable.

Le Russe 4 0/0 est fort bien tenu à 400 francs. Les Etats-Unis 5 0/0 sont encore en progrès. Nous les laissons à 108.

Banque de France. — Le dernier bilan de la Banque de France n'a aucune signification particulière. L'encaisse grossit toujours, et le portefeuille diminue, mais la situation de l'entreprise est telle que, malgré la réduction de ses bénéfices, on demande ses actions au comptant. Nous les laissons à 3,680.

Valeurs de crédit. — Nous devons signaler une grande amélioration dans la tenue des valeurs de crédit.

Notons en première ligne l'amélioration qui s'est produite dans les cours du Crédit foncier. Depuis huit jours il s'est relevé de plus de 100 fr. On donne plusieurs causes de cette reprise. Et d'abord le découvert à la baisse qui s'était révélé à la dernière liquidation. Ensuite, la meilleure tenue des obligations égyptiennes. Enfin, on prétend qu'il serait question d'un projet de fusion entre le Crédit foncier et le Crédit agricole. On ferait un appel de fonds sur les actions du Crédit agricole, ce qui donnerait aux deux établissements fusionnés le moyen de traverser la crise actuelle. Nous

Je briserai toutes les mailles du filet dans lequel je l'enfermais. Il trouvera ce qu'il mérite, une place au grand jour; ce qu'il souhaite, une famille... Vous lui diriez?... De vous, de moi? pas un mot! Mais alors... Nous ne sommes rien pour Gabriel, et notre châtiment sera de ne jamais lui rien être... Mais dans ce Paris qui a failli l'étouffer, il a trouvé une femme compatissante, une angélique jeune fille; la femme deviendra la mère de son adoption, et l'épousera la jeune fille... Puis-je savoir son nom, Robert?

(A suivre).

LE CONTEMPORAIN, revue d'économie chrétienne, paraissant tous les mois. — Un an: 25 fr. — Etranger: 30 fr. — Bureaux: 19, rue de Lille.

Sommaire du numéro du 1er juin: I. Massillon. Deuxième partie: xviii siècle. Massillon évêque (suite), par Mme de Marcey. II. Le siège de Saint-Denis, par Ernest Faligou. III. Causeries d'Art, par Le Janemot. IV. Madeleine (Nouvel), par Lia Cresselin. V. Merin le Roy, sieur de Gomberville (suite), par René Kerviler. VI. La méthode d'observation de nos Sciences sociales, par Ant. Roulet. VII. Chronique du mois, par L. L. VIII. Bulletin bibliographique. IX. Table des matières.

Roubaix, 18 juin 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'avez demandé des renseignements complémentaires sur la question faisant l'objet de ma lettre à M. le Président de la Chambre de commerce; les voici: Devant tous les membres du Conseil des Prud'hommes, réunis en conseil général, j'ai dit:

«La règle du tissage est; que toutes les pièces descendues avant le vendredi sont payées le samedi matin; toutes celles qui descendent en suite sont payées le samedi suivant.»

Quant un ouvrier a fini son engagement, on lui donne un billet signé représentant la valeur de ce qui lui revient et quand cet ouvrier doit sortir de la ville il présente son billet au directeur qui lui avance l'argent.

Quant l'ouvrier est parti de chez moi, il avait pris son billet; il était donc payé, nous étions d'accord sur le salaire et parce qu'il a refusé de prendre son livret j'ai été condamné à lui payer ses journées.

«J'ai dit que c'était impossible de payer l'ouvrier le jour de son départ, voir pourquoi?»

Dans tous les tissages où les ouvriers travaillent sur deux métiers, il y a toujours, au moment du départ de l'ouvrier, une pièce commencée; il n'est pas possible de savoir combien il y a de deniers de faits; on ne peut le mesurer fait attendre que la pièce soit finie.

En supposant même qu'on puisse connaître l'aillage, il faut encore savoir si l'aillage est bien fait, si la pièce n'est pas tachée, trouée, coupée.

Agrez, etc.

» RICHARD-DESROUSSEAUX.

La Lairie nous communique les deux avis suivants:

Messieurs les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, etc. sont priés de vouloir bien faire connaître au secrétariat de la mairie combien de personnes ils pourraient loger et nourrir pendant les fêtes de 6, 7 et 8 août prochain.

Messieurs les tapissiers et décorateurs qui désiraient soumissionner la fourniture, sont priés de déposer au secrétariat de la mairie, avant le 25 courant, un type de chacun des objets ci-après: Drapaux pure laine; Drapaux cotons avec lance en bois; Oriflammes pure laine; Oriflammes coton.

La ligne de Dunkerque à Calais va enfin être mise en exploitation.

La ville de Bourbourg pour l'inaugurer dignement, organise une fête, qui aura lieu les 15 et 16 juillet prochain.

Les professeurs titulaires des Facultés des lettres doivent nommer, mardi 20 juin, un successeur à M. Patin, dans les fonctions de délégué au conseil supérieur de l'instruction publique.

On parle de M. Wallon, et de M. Desjardins, doyen de la Faculté des lettres de Douai.

L'administration des Tabacs mettra en vente, à partir des premiers jours du mois de juillet, des nouvelles boîtes à cigarettes de six variétés. Les boîtes bleues contiendront des cigarettes de caporal ordinaire. Prix: 35 c. — Les roses contiendront des cigarettes de caporal supérieur. Prix, 45 c. — Les vertes, cigarettes de maryland, 45 c. — Les violettes, cigarettes de tabac du Levant fort. Prix, 45 c. — Les chamois, cigarettes du Levant supérieur. Prix, 55 c. — Les blancs (impression rouge), cigarettes de tabac vizir. — Prix 65 c.

La vente aura lieu d'abord à Paris.

Une petite fille de 5 ans vient d'être victime d'un attentat ignoble dans les environs de la ferme Bonte au Pile. Le misérable qui a commis le crime n'a pu être encore découvert.

Un accident des plus funestes est arrivé, dans l'après-midi d'hier, au domicile de la femme V..., rue de Lannoy.

Cette femme avait déposé dans sa cuisine un cuve remplie d'eau, au-dessus de laquelle jouait son tout jeune enfant. La femme V... fut obligée de s'absenter un instant et quand elle revint l'enfant était tombé le visage dans la cuve. Toute la tête était submergée, et il ne donnait plus aucun signe de vie.

Elle court chercher le docteur Gauthier, mais malgré ses soins rapides et multipliés, celui-ci ne put le rappeler à la vie. L'enfant était mort.

Le pauvre petit être avait 19 mois. Cette absence de la mère qui lui a été si fatale n'avait duré que 6 minutes.

Demain mercredi, aura lieu à la Chambre, la discussion de la proposition de loi de M. Testelin, tendant à ajouter un article additionnel à la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants dans les manufactures.

Si les pochards donnent de la monnaie aux auberges, ils leur donnent aussi de la tabature.

Rue des Champs, avant-hier, deux enfants de Cambrius se sont livrés bataille à la porte du cabaret même où ils venaient de sacrifier au grand maître... Il en est résulté des carreaux brisés pour l'aubergiste et une nuit de violon pour l'ivrogne.

Rue de l'Alma, Prosper M... invité à payer le genévrier qu'il ingurgitait à bouche que veux-tu, depuis une longue heure, a donné en guise de monnaie, force coups de poings à la cabaretière. Après quoi il a pris la fuite pour éviter toute rencontre fâcheuse avec un sergent de ville.

Nous avons parlé, hier, d'un vol d'une pièce de vingt francs opéré au Lapin Blanc, sur la Grand'Place. Cette pièce s'est multipliée par 6; c'est cent vingt francs qu'on a dérobés à l'aubergiste.

Les recherches faites, hier, par la Police ont amené de prompts résultats; le voleur a été découvert. C'est un individu nommé Léon R... tour-

neur, âgé de 23 ans, originaire d'Esclaves (Nord).

Notre homme était contumier du fait. Dernièrement il sortait de l'hôpital emportant des chaussettes.

L'impunité du premier coup a probablement fait risquer le second.

Un homme de peine demeurant rue de Lille, Ferdinand D... a tenté de se suicider, hier soir à huit heures.

En discussion avec sa femme, D... aurait dit à cette dernière un instant avant la tentative: «Je vais me pendre au grenier.» En effet il se rendit au grenier et sa femme ne prenant pas cette menace au sérieux, ne s'en inquiéta guère. Cependant n'entendant plus aucun mouvement à l'étage supérieur la femme D... eut une réelle appréhension et monta pour se rendre compte.

Elle aperçut alors son mari, couché la face contre le plancher, non donnant plus signe d'existence. D... avait mis à exécution son fatal dessein; mais la corde attachée à un clou de la charpente du toit s'était rompue, l'homme était donc tombé par terre, le nez coulant au cou.

La femme appela du secours; un sergent de ville accourut; des soins immédiats furent prodigués à D... qui reprit presque aussitôt ses sens.

Cet homme est père de 6 enfants. Ce qu'il y a de singulier dans l'affaire, c'est que D... qu'on a trouvé la corde au cou proteste énergiquement contre toute idée de suicide.

Un incendie s'est déclaré, hier soir, vers dix heures, dans le magasin de M. L... situé rue du Mont-aux-Lieux.

C'est dans le grenier que le feu a pris naissance: plusieurs balles de déchets s'y trouvant ont été détruites, quelques autres balles emmagasinées dans le rez-de-chaussée n'ont pas été atteintes.

En une demi-heure on est parvenu à se rendre maître de cet incendie dont la cause est complètement inconnue.

On n'a pu encore faire l'évaluation des pertes.

On lit dans la Gazette de Tourcoing:

La musique municipale se fera entendre sur la place des Nonnes, le jeudi 22 juin, à 8 heures du soir.

Voici le programme:

1. Allegro militaire
2. Marche solennelle
3. Ouverture des Trois Mousquetaires
4. Concerto pour basse, (soprano et ténor)
5. Grande marche de l'Exposition Universelle
6. Mignonne, polka

Nous apprenons en outre, que le dimanche 9 juillet, la musique municipale donnera à ses membres honoraires, un grand concert avec le concours de la Grande-Fanfare de Roubaix.

Nous insérerons prochainement le programme.

On vient de remettre aux autorités françaises, en vertu d'un mandat d'extradition, un individu nommé Théodore G... Cet homme a été condamné à 3 mois de prison pour escroquerie.

On contraindrait les uns à rentrer, les autres à sortir. Voici un belge peu convenable Edmond P... qui ayant été chassé de France, est revenu à Tourcoing. Mais tous les drôles comptent sans la police. Edmond P... n'a pas tardé à être arrêté. Dans quelques jours il sera conduit à Lille.

Samedi est venue en appel à Douai, devant l'une des chambres civiles, l'affaire de MM. Faucheur frères, de Lille, contre les syndics de la faillite C. Dathis et C'. Il s'agit de la revendication faite par MM. Faucheur frères, de titres, tels qu'effets de commerce et autres, remis par eux à la Banque, mais trouvés sous enveloppe à leur adresse dans la caisse de la banque Dathis, lors de l'apposition des scellés par les juges de paix. Le tribunal de Lille avait décidé que ces titres étaient la propriété de la Société C. Dathis et C', la mise sous enveloppe n'étant qu'un acte d'un e signification douteuse et non pas la preuve d'un refus fait par le gérant de la Société des titres qui lui étaient remis en compte-courant par MM. Faucheur.

Nous ferons connaître la décision de la cour de Douai sur cette intéressante question, qui doit d'ailleurs préjuger la solution d'un grand nombre de revendications analogues.

Un accident sérieux, dit l'Echo du Nord, a failli se produire dimanche, vers onze heures du soir, à Hellemmes, dans les circonstances suivantes:

Une société nombreuse, comprenant plusieurs familles, revenait dans un omnibus d'une partie de promenade à Annappes. Le conducteur venait de faire arrêt devant un estaminet dans lequel il était entré, quand les chevaux se mirent en marche et prirent presque aussitôt une allure exagérée, au grand effroi des dames qu'épouvantaient les chaos de l'omnibus. La situation devenait dangereuse, quand un jeune

État-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 16 juin. — Georges-Henri Domez, rue du Boquet. — Modeste-Pierre Delbecq, rue des Moulins. — Arthur Lacombe, rue du Pouilly. — Andria Lorthois, rue de Lille.

DECLARATIONS DE MORTS du 19 juin. — Marie-Catherine Lomay, veuve de Louis Yvonne, sans profession, 68 ans, au Brua Pin. — Jules Castel, 1 an. — Clément-Des-Méttes, Henri Adins, rotacheur, 23 ans, 2 mois, à l'Hôtel-Dieu. — Florentine Dervaux, veuve de Louis Martins, 77 ans, 2 mois, rue de la République.

MARIAGES du 19 juin. — Saint-Louis Pienne, tisserand, 32 ans, et Martine Desferre, perruque, 35 ans. — Jean-Louis Delannoy, ourdisseur, 25 ans, et Marie Wagnon, tisserande, 27 ans. — Cyrille Lescroq, fleur, 27 ans, et Sophie Mazure, soigneuse, 18 ans.

Faits Divers

— Une partie de la ville de Québec a été détruite dimanche par un incendie, qui s'est étendu sur un mille de longueur et 600 pieds de largeur. La rue Richelieu et une partie de la rue Chaplain sont détruites; elles comprenaient sept hôtels, deux banques, 250 magasins ou dépôts, neuf églises, des filatures, des docks, des vaisseaux, un port et douane. Plusieurs femmes ont été brûlées. Les pertes s'élevaient à des sommes énormes.

— On ne saurait rien dire de bien précis sur ce qui passe à Constantinople. On pourrait croire néanmoins que la Porte éprouve le besoin d'éloigner la flotte turque de la Corne d'Or. Nous apprenons, en effet, que l'escadre ottomane a reçu ordre d'aller en Crète pour y faire une expédition importante et que, Hobart-Pacha partira dans huit jours.

Le libéralisme du nouveau cabinet de Mourad V, n'empêche pas non plus ce dernier de faire taire les organes de la presse turque pour peu qu'ils lui déplaisent.

En vertu d'une décision impériale, le Courrier d'Orient a été suspendu pour un mois. Le Stambul a aussi été suspendu pour des articles contre Hussein-Avni-Pacha. Quant au Levant-Herald, il reparaitra le 14 juillet; mais cette réapparition ne fait disparaître en rien l'opposition, dans lequel se trouve la liberté de la presse en Turquie.

Ville de Roubaix

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL d'Harmonies militaires, de Fanfares et de Corps d'Orphéons, et Tir à la Cible Hippocratique organisés par l'Administration Municipale qui auront lieu les Dimanches 6, Lundi 7 et Mardi 8 Août 1876

PROGRAMME:

Article 1er. — Les sociétés de musiques d'harmonie, fanfares et orphéons, et les corps armés, artilliers, gardes civiques et sapeurs-pompiers, de France et de l'étranger, sont invités à prendre part au Festival ou au Tir à la Cible qui auront lieu à Roubaix à la date ci-dessus.

Art. 2. — Les sociétés musicales et les corps armés, qui voudront bien accepter cette invitation, sont priés d'adresser leur adhésion, au Secrétaire de la Mairie de Roubaix, pour le 30 juin au plus tard.

Art. 3. — Les sociétés musicales et les corps armés, seront reçus à leur arrivée à Roubaix, le dimanche, à partir de neuf heures et demie du matin, jusqu'à midi, par des Commissaires et des Délégués des musiques et des corps de Pompiers de la ville. Il leur sera conduit à l'Hôtel-de-Ville, pour y être présentés aux autorités qui leur offriront des vins d'honneur.

— On nous écrit de Besain:

«Un grand concours de musique d'harmonie et de fanfares sera ouvert en cette ville, le dimanche 25 juin 1876.

«De nombreuses sociétés de musique y prendront part à cette fête musicale, qui promet d'être brillante.»

— Un crime vient d'être commis dans la commune de Cheny. Le nommé Rosalia Dhonte a donné la mort à son enfant nouveau-né. On a trouvé le petit cadavre sur un sac de guano dans un fournil, où l'enfant avait vu le jour.

— Pendant la nuit du 16 au 17, un incendie a détruit une maison et une grande appartenance à M. L. Lothé, notaire à Cheny. Les pertes évaluées à 1,700 fr., sont assurées pour 2,000 fr.

— M. J. et P. W... viennent de découvrir au pied du dolmen d'Hamel et sur le territoire d'Orisy-le-Verger nombre de précieux restes de civilisations primitives de notre sol. Ils consistent surtout en poteries de lances et flèches, toutes en silex pyromaque et en silex antique, en haches taillées ou polies, de même nature. Ces deux archéologues se proposent de faire don au Musée de Douai d'une partie du produit de leurs heureuses fouilles.

— Dans une de ces dernières nuits les paisibles habitants d'une ferme de Degies furent éveillés en sursaut par un tapage infernal qui se faisait à la cuisine. En une minute tout la ferme fut en feu, et c'est, l'un armé d'une fourche, l'autre d'un estoc, un troisième d'un balai, un quatrième... enfin, chacun avec son arme, que l'on va pour combattre le voleur, si toutefois, chose plus terrible, ce n'est pas un esprit malin. C'est donc un combat, quoiqu'avec bravoure, que l'on eut dans la salle à manger; mais bientôt la crainte fit place à la surprise en apercevant un joli petit poulin encore inconnu à la ferme. On courut à l'incendie, mais le voleur avait disparu. On avait mis les bras à se débarrasser de la personne et le poulin tout heureux d'être au monde, avait par ses gambades ouvert la porte de l'écurie, puis celle du fournil, et pénétré dans la cuisine où il avait brisé une grande partie de la vaisselle. Après une grande frayeur, les habitants de la ferme passèrent le reste de la nuit à célébrer le baptême du nouveau né qui s'était annoncé si bruyamment.

«On nous écrit de Besain:

«Un grand concours de musique d'harmonie et de fanfares sera ouvert en cette ville, le dimanche 25 juin 1876.

«De nombreuses sociétés de musique y prendront part à cette fête musicale, qui promet d'être brillante.»

— Un crime vient d'être commis dans la commune de Cheny. Le nommé Rosalia Dhonte a donné la mort à son enfant nouveau-né. On a trouvé le petit cadavre sur un sac de guano dans un fournil, où l'enfant avait vu le jour.

— Pendant la nuit du 16 au 17, un incendie a détruit une maison et une grande appartenance à M. L. Lothé, notaire à Cheny. Les pertes évaluées à 1,700 fr., sont assurées pour 2,000 fr.

— M. J. et P. W... viennent de découvrir au pied du dolmen d'Hamel et sur le territoire d'Orisy-le-Verger nombre de précieux restes de civilisations primitives de notre sol. Ils consistent surtout en poteries de lances et flèches, toutes en silex pyromaque et en silex antique, en haches taillées ou polies, de même nature. Ces deux archéologues se proposent de faire don au Musée de Douai d'une partie du produit de leurs heureuses fouilles.

— Dans une de ces dernières nuits les paisibles habitants d'une ferme de Degies furent éveillés en sursaut par un tapage infernal qui se faisait à la cuisine. En une minute tout la ferme fut en feu, et c'est, l'un armé d'une fourche, l'autre d'un estoc, un troisième d'un balai, un quatrième... enfin, chacun avec son arme, que l'on va pour combattre le voleur, si toutefois, chose plus terrible, ce n'est pas un esprit malin. C'est donc un combat, quoiqu'avec bravoure, que l'on eut dans la salle à manger; mais bientôt la crainte fit place à la surprise en apercevant un joli petit poulin encore inconnu à la ferme. On courut à l'incendie, mais le voleur avait disparu. On avait mis les bras à se débarrasser de la personne et le poulin tout heureux d'être au monde, avait par ses gambades ouvert la porte de l'écurie, puis celle du fournil, et pénétré dans la cuisine où il avait brisé une grande partie de la vaisselle. Après une grande frayeur, les habitants de la ferme passèrent le reste de la nuit à célébrer le baptême du nouveau né qui s'était annoncé si bruyamment.

État-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 16 juin. — Georges-Henri Domez, rue du Boquet. — Modeste-Pierre Delbecq, rue des Moulins. — Arthur Lacombe, rue du Pouilly. — Andria Lorthois, rue de Lille.

DECLARATIONS DE MORTS du 19 juin. — Marie-Catherine Lomay, veuve de Louis Yvonne, sans profession, 68 ans, au Brua Pin. — Jules Castel, 1 an. — Clément-Des-Méttes, Henri Adins, rotacheur, 23 ans, 2 mois, à l'Hôtel-Dieu. — Florentine Dervaux, veuve de Louis Martins, 77 ans, 2 mois, rue de la République.

MARIAGES du 19 juin. — Saint-Louis Pienne, tisserand, 32 ans, et Martine Desferre, perruque, 35 ans. — Jean-Louis Delannoy, ourdisseur, 25 ans, et Marie Wagnon, tisserande, 27 ans. — Cyrille Lescroq, fleur, 27 ans, et Sophie Mazure, soigneuse, 18 ans.

Faits Divers

— Une partie de la ville de Québec a été détruite dimanche par un incendie, qui s'est étendu sur un mille de longueur et 600 pieds de largeur. La rue Richelieu et une partie de la rue Chaplain sont détruites; elles comprenaient sept hôtels, deux banques, 250 magasins ou dépôts, neuf églises, des filatures, des docks, des vaisseaux, un port et douane. Plusieurs femmes ont été brûlées. Les pertes s'élevaient à des sommes énormes.

— On ne saurait rien dire de bien précis sur ce qui passe à Constantinople. On pourrait croire néanmoins que la Porte éprouve le besoin d'éloigner la flotte turque de la Corne d'Or. Nous apprenons, en effet, que l'escadre ottomane a reçu ordre d'aller en Crète pour y faire une expédition importante et que, Hobart-Pacha partira dans huit jours.

Le libéralisme du nouveau cabinet de Mourad V, n'empêche pas non plus ce dernier de faire taire les organes de la presse turque pour peu qu'ils lui déplaisent.

En vertu d'une décision impériale, le Courrier d'Orient a été suspendu pour un mois. Le Stambul a aussi été suspendu pour des articles contre Hussein-Avni-Pacha. Quant au Levant-Herald, il reparaitra le 14 juillet; mais cette réapparition ne fait disparaître en rien l'opposition, dans lequel se trouve la liberté de la presse en Turquie.

Ville de Roubaix

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL d'Harmonies militaires, de Fanfares et de Corps d'Orphéons, et Tir à la Cible Hippocratique organisés par l'Administration Municipale qui auront lieu les Dimanches 6, Lundi 7 et Mardi 8 Août 1876

PROGRAMME:

Article 1er. — Les sociétés de musiques d'harmonie, fanfares et orphéons, et les corps armés, artilliers, gardes civiques et sapeurs-pompiers, de France et de l'étranger, sont invités à prendre part au Festival ou au Tir à la Cible qui auront lieu à Roubaix à la date ci-dessus.

Art. 2. — Les sociétés musicales et les corps armés, qui voudront bien accepter cette invitation, sont priés d'adresser leur adhésion, au Secrétaire de la Mairie de Roubaix, pour le 30 juin au plus tard.

Art. 3. — Les sociétés musicales et les corps armés, seront reçus à leur arrivée à Roubaix, le dimanche, à partir de neuf heures et demie du matin, jusqu'à midi, par des Commissaires et des Délégués des musiques et des corps de Pompiers de la ville. Il leur sera conduit à l'Hôtel-de-Ville, pour y être présentés aux autorités qui leur offriront des vins d'honneur.

— On nous écrit de Besain:

«Un grand concours de musique d'harmonie et de fanfares sera ouvert en cette ville, le dimanche 25 juin 1876.

«De nombreuses sociétés de musique y prendront part à cette fête musicale, qui promet d'être brillante.»

— Un crime vient d'être commis dans la commune de Cheny. Le nommé Rosalia Dhonte a donné la mort à son enfant nouveau-né. On a trouvé le petit cadavre sur un sac de guano dans un fournil, où l'enfant avait vu le jour.

— Pendant la nuit du 16 au 17, un incendie a détruit une maison et une grande appartenance à M. L. Lothé, notaire à Cheny. Les pertes évaluées à 1,700 fr., sont assurées pour 2,000 fr.

— M. J. et P. W... viennent de découvrir au pied du dolmen d'Hamel et sur le territoire d'Orisy-le-Verger nombre de précieux restes de civilisations primitives de notre sol. Ils consistent surtout en poteries de lances et flèches, toutes en silex pyromaque et en silex antique, en haches taillées ou polies, de même nature. Ces deux archéologues se proposent de faire don au Musée de Douai d'une partie du produit de leurs heureuses fouilles.

— Dans une de ces dernières nuits les paisibles habitants d'une ferme de Degies furent éveillés en sursaut par un tapage infernal qui se faisait à la cuisine. En une minute tout la ferme fut en feu, et c'est, l'un armé d'une fourche, l'autre d'un estoc, un troisième d'un balai, un quatrième... enfin, chacun avec son arme, que l'on va pour combattre le voleur, si toutefois, chose plus terrible, ce n'est pas un esprit malin. C'est donc un combat, quoiqu'avec bravoure, que l'on eut dans la salle à manger; mais bientôt la crainte fit place à la surprise en apercevant un joli petit poulin encore inconnu à la ferme. On courut à l'incendie, mais le voleur avait disparu. On avait mis les bras à se débarrasser de la personne et le poulin tout heureux d'être au monde, avait par ses gambades ouvert la porte de l'écurie, puis celle du fournil, et pénétré dans la cuisine où il avait brisé une grande partie de la vaisselle. Après une grande frayeur, les habitants de la ferme passèrent le reste de la nuit à célébrer le baptême du nouveau né qui s'était annoncé si bruyamment.

État-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 16 juin. — Georges-Henri Domez, rue du Boquet. — Modeste-Pierre Delbecq, rue des Moulins. — Arthur Lacombe, rue du Pouilly. — Andria Lorthois, rue de Lille.

DECLARATIONS DE MORTS du 19 juin. — Marie-Catherine Lomay, veuve de Louis Yvonne, sans profession, 68 ans, au Brua Pin. — Jules Castel, 1 an. — Clément-Des-Méttes, Henri Adins, rotacheur, 23 ans, 2 mois, à l'Hôtel-Dieu. — Florentine Dervaux, veuve de Louis Martins, 77 ans, 2 mois, rue de la République.

MARIAGES du 19 juin. — Saint-Louis Pienne, tisserand, 32 ans, et Martine Desferre, perruque, 35 ans. — Jean-Louis Delannoy, ourdisseur, 25 ans, et Marie Wagnon, tisserande, 27 ans. — Cyrille Lescroq, fleur, 27 ans, et Sophie Mazure, soigneuse, 18 ans.

Faits Divers

— Une partie de la ville de Québec a été détruite dimanche par un incendie, qui s'est étendu sur un mille de longueur et 600 pieds de largeur. La rue Richelieu et une partie de la rue Chaplain sont détruites; elles comprenaient sept hôtels, deux banques, 250 magasins ou dépôts, neuf églises, des filatures, des docks, des vaisseaux, un port et douane. Plusieurs femmes ont été brûlées. Les pertes s'élevaient à des sommes énormes.

— On ne saurait rien dire de bien précis sur ce qui passe à Constantinople. On pourrait croire néanmoins que la Porte éprouve le besoin d'éloigner la flotte turque de la Corne d'Or. Nous apprenons, en effet, que l'escadre ottomane a reçu ordre d'aller en Crète pour y faire une expédition importante et que, Hobart-Pacha partira dans huit jours.

Le libéralisme du nouveau cabinet de Mourad V, n'empêche pas non plus ce dernier de faire taire les organes de la presse turque pour peu qu'ils lui déplaisent.

En vertu d'une décision impériale, le Courrier d'Orient a été suspendu pour un mois. Le Stambul a aussi été suspendu pour des articles contre Hussein-Avni-Pacha. Quant au Levant-Herald, il reparaitra le 14 juillet; mais cette réapparition ne fait disparaître en rien l'opposition, dans lequel se trouve la liberté de la presse en Turquie.

Ville de Roubaix

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL d'Harmonies militaires, de Fanfares et de Corps d'Orphéons, et Tir à la Cible Hippocratique organisés par l'Administration Municipale qui auront lieu les Dimanches 6, Lundi 7 et Mardi 8 Août 1876

PROGRAMME:

Article 1er. — Les sociétés de musiques d'harmonie, fanfares et orphéons, et les corps armés, artilliers, gardes civiques et sapeurs-pompiers, de France et de l'étranger, sont invités à prendre part au Festival ou au Tir à la Cible qui auront lieu à Roubaix à la date ci-dessus.

Art. 2. — Les sociétés musicales et les corps armés, qui voudront bien accepter cette invitation, sont priés d'adresser leur adhésion, au Secrétaire de la Mairie de Roubaix, pour le 30 juin au plus tard.

Art. 3. — Les sociétés musicales et les corps armés, seront reçus à leur arrivée à Roubaix, le dimanche, à partir de neuf heures et demie du matin, jusqu'à midi, par des Commissaires et des Délégués des musiques et des corps de Pompiers de la ville. Il leur sera conduit à l'Hôtel-de-Ville, pour y être présentés aux autorités qui leur offriront des vins d'honneur.

— On nous écrit de Besain:

«Un grand concours de musique d'harmonie et de fanfares sera ouvert en cette ville, le dimanche 25 juin 1876.

«De nombreuses sociétés de musique y prendront part à cette fête musicale, qui promet d'être brillante.»

— Un crime vient d'être commis dans la commune de Cheny. Le nommé Rosalia Dhonte a donné la mort à son enfant nouveau-né. On a trouvé le petit cadavre sur un sac de guano dans un fournil, où l'enfant avait vu le jour.

— Pendant la nuit du 16 au 17, un incendie a détruit une maison et une grande appartenance à M. L. Lothé, notaire à Cheny. Les pertes évaluées à 1,700 fr., sont assurées pour 2,000 fr.

— M. J. et P. W... viennent de découvrir au pied du dolmen d'Hamel et sur le territoire d'Orisy-le-Verger nombre de précieux restes de civilisations primitives de notre sol. Ils consistent surtout en poteries de lances et flèches, toutes en silex pyromaque et en silex antique, en haches taillées ou polies, de même nature. Ces deux archéologues se proposent de faire don au Musée de Douai d'une partie du produit de leurs heureuses fouilles.

— Dans une de ces dernières nuits les paisibles habitants d'une ferme de Degies furent éveillés en sursaut par un tapage infernal qui se faisait à la cuisine. En une minute tout la ferme fut en feu, et c'est, l'un armé d'une fourche, l'autre d'un estoc, un troisième d'un balai, un quatrième... enfin, chacun avec son arme, que l'on va pour combattre le voleur, si toutefois, chose plus terrible, ce n'est pas un esprit malin. C'est donc un combat, quoiqu'avec bravoure, que l'on eut dans la salle à manger; mais bientôt la crainte fit place à la surprise en apercevant un joli petit poulin encore inconnu à la ferme. On courut à l'incendie, mais le voleur avait disparu. On avait mis les bras à se débarrasser de la personne et le poulin tout heureux d'être au monde, avait par ses gambades ouvert la porte de l'écurie, puis celle du fournil, et pénétré dans la cuisine où il avait brisé une grande partie de la vaisselle. Après une grande frayeur, les habitants de la ferme passèrent le reste de la nuit à célébrer le baptême du nouveau né qui s'était annoncé si br